

Séance du jeudi 22 juillet 2021

Date de la convocation: 13/07/2021

Membres en  
exercice :

*L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-deux juillet l'assemblée  
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de  
Olivier MAGUET,*

Présents : 7

Votants: 11

Présents : Olivier MAGUET, Joël BOISSIERE, Anne COLLINOT,  
Jean-Jacques DEBIEVE, Michèle MATHIEU, Catherine  
PECHERY, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Représentés : Annick IENZER par Olivier MAGUET, Emilie  
KONNERT par Michèle MATHIEU, Barbara LOUCHART par Joël  
BOISSIERE, Jacky PECHERY par Catherine PECHERY

Excusés : Adeline BEAUFUMÉ, Richard DETHYRE, Laurence  
HOURLIER, Thomas HOURLIER

**TARIF CANTINE ET PERISCOLAIRE - ANNEE 2021/2022 - (D 2021 080)**

Le Maire propose au conseil municipal de revoir les tarifs des services périscolaires (incluant la garderie) ainsi que ceux de la cantine pour l'année scolaire 2021/2022, étant entendu qu'un nouveau service sera mis en place le mercredi après-midi à la rentrée scolaire 2021.


Le conseil après avoir délibéré à l'unanimité décide d'appliquer les tarifs suivants :

Quotient Familial	Tarifs garderie (matin et soir)	Tarifs périscolaire pour le mercredi après-midi
<330	1,00€ la séance	1,00€ la séance
[330 – 650[	1,30€ la séance	1,50€ la séance
[650 – 950[	1,40 € la séance	2,00 € la séance
>=950	1,50€ la séance	2,50€ la séance

Prix du repas cantine facturé aux familles : 3,75€ par repas.

AUTORISE le Maire à accomplir tous actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

  
Le Maire  
Oliver MAGUET  
